

RESERVATION A REMETTRE AVANT LE 25 OCTOBRE ACCOMPAGNÉE DU PAIEMENT

ECOLE

MEILLOTES*

** Rayer la mention inutile*

PRENOM et NOM DE L'ENFANT:

MERCI DE COCHER LES JOURS DE PRESENCE DE VOTRE ENFANT

	NOVEMBRE					
	accueil matin 7h30 à 8h30	Temps du midi - repas 12h-14h	accueil soir de 16h30 à 19h	Mercredi matin avec repas 7h30 à 13h	Mercredi après-midi sans repas 13h30 à 19h	centre de loisirs MERCREDIS 7h30 à 19h
LU 5						
MA 6						
ME 7						
JE 8						
VE 9						
LU 12						
MA 13						
ME 14						
JE 15						
V 16						
LU 19						
MA 20						
ME 21						
JE 22						
VE 23						
LU 26						
MA 27						
ME 28						
JE 29						
VE 30						
nb de jours						
x tarif						
total =						

Calcul du Quotient Familial 2019

Avant le 8 décembre 2018
Passé ce délai, vous serez facturés en
tranche
maximum, dès le 1er janvier 2019

Merci de bien vouloir déposer en
Mairie les photocopies des documents
suivants :

- Livret(s) de Famille (uniquement
dans le cas d'un premier calcul de
changement de situation familiale)

- Avis d'Imposition 2018
(revenus de 2017) de chacun des
membres du foyer

-Attestation de paiement CAF de
moins de 3 mois

- Justificatif de domicile de moins de 3
mois (quittance de loyers, facture
eau, gaz, électricité...)

MONTANT A PAYER

**LES COUPONS DE RESERVATION SONT TELECHARGEABLES SUR
WWW.SOISYSURSEINE.FR
ET DISPONIBLES A L'ACCUEIL DE LA MAIRIE**

